

des rideaux après qu'on eût mis la question aux voix.

**M. Caron:** C'est ce que vous avez fait.

**M. MacInnis:** Si j'ai bien vu, le député est aussi entré après le début du vote. (*Exclamations.*)

**M. le président:** A l'ordre! Comme il est dix heures...

**M. Caron:** Monsieur le président, le député de Cap-Breton-Nord a déclaré que je suis entré à la Chambre après le début du vote. J'étais ici avant le vote. Je suis entré avant la mise aux voix. Le député, lui, est entré après le début du vote, ce qui est bien différent.

**M. Denis:** Mettez des lunettes!

**M. le président:** A l'ordre! Comme il est dix heures, dois-je lever la séance, faire rapport de l'état de la question et demander à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord!

(Rapport est fait de l'état de la question.)

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Chevrier:** Monsieur l'Orateur, je suppose que, demain, nous continuerons le présent débat?

**L'hon. M. Churchill:** La même chose demain, monsieur l'Orateur, et peut-être aussi jeudi.

**M. Denis:** Bravo!

**L'hon. M. Pickersgill:** Ils ne peuvent vraiment se décider à propos de quoi que ce soit, les pauvres.

**M. Pallett:** Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre accorderait son assentiment unanime à propos du *Feuilleton* de demain. Il s'agirait de consentir à ce que les bills d'initiative parlementaire soient insérés dans la période réservée aux mesures d'initiative parlementaire et à leur accorder la priorité durant cette période.

**Des voix:** D'accord!

**M. Deschatelets:** Je n'ai pas entendu ce qu'on a dit.

**M. l'Orateur:** Le secrétaire parlementaire a proposé que les bills d'intérêt privé soient imprimés dans le *Feuilleton* pour demain et que la Chambre consente unanimement à leur accorder la priorité durant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

**M. Howard:** Nous pourrions y consentir, si l'honorable député croit que nous accomplirons quelque progrès à leur égard.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à ce que les bills privés soient imprimés dans les affaires inscrites au nom des députés et qu'ils aient la priorité?

**Des voix:** D'accord!

(A dix heures et deux minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)